



N° 44

Séance du 14/12/2018

Objet : Convention de groupement de commande avec l'AFD pour une étude de faisabilité sur le littoral de la 3CO.

L'Assemblée Délibérante s'est réunie le 14 décembre 2018 à 17h00, au nombre prescrit par la loi, dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. ANTOYISSA Zainoudine.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38
Présents : 22
Nombre suffrages : 23

Date de convocation :
04/12/2018

Date d'affichage :
04/12/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

26/12/2018

Et affichage du :

26/12/2018

Etaient présents :

Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ANTOYISSA Zainoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHADI Salima, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. ATTOUMANI Harouna, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme MADI ASSANI Binti, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. ABDALLAH Saïd, Mme BAMANA Anchya, M. ABDOU Mikidachi, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, Mme ALI Fatima, M. HAROUNA Zaidani, M. MADI Saïd, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, et M. SAID Mohamed Barrabe.

Etaient absents :

Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme AHMED Fatima, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme CHANFI Dahabia, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme SAID Moinécha, Mme MASSIALA Sadanati, M. YOUSSEFOU Soulaïmana, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. MIKIDADI Madihali et Mme MVOULANA Chakila Laila.

Procuration : Mme ABDOU COLO Nassuhati a donné procuration à M. HAROUNA Zaidani.

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd.



Le président expose que l'intercommunalité, dans le cadre de l'aménagement et du développement de son littoral souhaite lancer une étude de faisabilité, d'orientation et de programmation pour l'aménagement de son littoral.

L'étude constituerait dans un premier temps à établir une étude d'opportunité sur les 11 sites de notre intercommunalité.

Puis dans un second temps, le lancement de l'étude de faisabilité, d'orientation et de programmation sur trois sites à sélectionner dans un premier temps.

Cette approche, nous permettrait d'avoir une plus-value en parallèle à l'élaboration de notre PLUiH sur l'aspect du développement et de l'aménagement de notre littoral.

Le coût global de cette étude est estimé à 50 000 € TTC

Ainsi dans le cadre de son action de soutien à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques, l'AFD accompagne les collectivités dans leur démarche. A ce titre, il est proposé au conseil communautaire les modalités de financement suivantes :

- Etablissement d'une convention de groupement de commande entre l'intercommunalité et l'AFD ;
- Financement de l'étude par l'AFD à hauteur de 50 000 € TTC soit 100 % ;
- Financement de la 3CO à hauteur de 5 000 € TTC si nécessaire sur les éventuels surcoûts générés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de groupement de commande entre la 3CO et l'Agence Française de Développement, à allouer les crédits nécessaires comme indiqué précédemment et à lancer les marchés publics consécutifs à cette dernière.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 14/12/2018.

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

